

TUNISIE  
2e Temp  
12.02.2018

## Approvisionnement en eau potable

# Une stratégie pour la pérennisation des systèmes hydrauliques

Aux alentours de 18 292 citoyens dans les différentes localités des gouvernorats de Béja, Bizerte, Kasserine et Zaghouan ont bénéficié d'un accès continu à l'eau potable de qualité, a indiqué le Représentant-résident du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) Diego Zorrilla, sachant qu'en 2016, le taux de desserte d'eau potable en milieu rural était de 93 % au profit de 3,3 millions d'habitants.

Cette réalisation est un des objectifs du projet d'amélioration de la gouvernance locale de l'eau potable en milieu rural, clôturé, lundi, à Tunis, a-t-il dit. Et Zorrilla de poursuivre que ce programme, lancé en mars 2012, a duré 5 ans. Il est financé à hauteur de 2,5 millions de dollars par les gouvernements de la Finlande, du Japon et de la Tunisie ainsi que par le PNUD et la fondation Coca-cola et cible 3508 familles (18292 usagers dont 9247 femmes) dans 18 localités rurales réparties sur ces quatre gouvernorats, a-t-il précisé.

Le projet a permis aussi d'installer près de 1123 branchements individuels au réseau d'eau potable pour que les usagers aient un accès continu à l'eau dans leurs logements, en retirant les branchements illicites, et d'améliorer la qualité de l'eau pour qu'elle soit conforme aux standards internationaux, et de réhabiliter les conduites pour avoir une infrastructure et des équipements hydrauliques améliorés.

Le représentant du PNUD qui a qualifié

de concrètes les réalisations de ce projet a indiqué qu'il s'agit également de renforcer les capacités des GDA (groupements de développement agricole), dont le nombre s'élève à 18 GDA, tout en les mettant en contact avec la population et en augmentant la présence des femmes en leur sein. Aujourd'hui, ces femmes font partie des ces groupements et sont devenues autonomes grâce à la réalisation d'activités génératrices de revenus.

De même, le PNUD a signé 4 accords de partenariat avec la société civile afin de mobiliser, sensibiliser et renforcer les communautés. De son côté, le ministre de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche, Samir Taieb a souligné que ce projet est une composante de la stratégie de pérennisation des systèmes hydrauliques en milieu rural, lancée depuis 2014, rappelant que cette stratégie vient palier les problèmes des GDA.

D'après lui, ce projet a atteint ses objectifs et son département examinera la possibilité de l'étendre à d'autres gouvernorats, d'autant plus que le souci majeur, aujourd'hui, est d'atteindre la bonne gouvernance et la rationalisation de la consommation d'eau. L'objectif, a-t-il dit, est de pérenniser les investissements coûteux consentis par l'Etat, à travers l'appui continu aux GDA. Ainsi, un système d'eau potable coûte en moyenne 2 millions de dinars et la modernisation d'un hectare irrigué coûte en moyenne 20 mille dinars

Les problèmes des GDA se sont amplifiés après 2011, à cause de la complexité des systèmes d'eau, des branchements illicites, de la fragilité de la cohésion sociale, du manque de moyens de l'administration face au nombre grandissant des GDA.

La non performance de ces GDA, a-t-il dit, est perceptible au niveau de la réticence de paiement des redevances de l'eau, l'absence d'entretien et de maintenance des systèmes d'eau et d'irrigation et la prolifération des branchements illicites ainsi que le vandalisme subi par les systèmes. Pour sa part, le directeur général du génie rural et de l'exploitation des eaux au ministère de l'Agriculture, Ridha Gabouj a fait savoir que le nombre des GDA s'élève actuellement à 1353, lesquels opèrent dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable et gèrent près de 1833 systèmes hydrauliques, tout en assurant l'approvisionnement en eau potable de près de 1,5 million d'habitants. Les investissements globaux consentis en la matière s'élèvent à 800 millions de dinars (MD), alors que les recettes collectées par ces GDA ne couvrent qu'environ 67 % de leurs dépenses directes. Ces groupements ont des dettes envers des tiers, dont la SONEDE (1,85 MD), la STEG (3,87 MD) et les commissariats régionaux au développement agricole (0,2 MD).

Le raccordement anarchique individuel est de l'ordre 150 mille branchements illicites.